

Le 17 février 2020,

L'ANCIEN PRESIDENT DE LA FENVAC ECRIT AU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Pierre-Etienne DENIS, ancien Président de la FENVAC, vient d'écrire au Président de la République pour expliquer les raisons de sa démission.

Le nouveau Président de la FENVAC, Jean-Michel ROLLOT, partage pleinement ce constat de carence de l'administration qui, forte de ses certitudes, trop souvent, néglige l'expertise du monde associatif. Cette vision technocratique des drames humains ne peut que porter davantage de préjudices aux victimes d'attentats et d'accidents collectifs. La conséquence première est d'ajouter de la douleur à l'horreur subie par les victimes et les familles de victimes. Dans la période difficile que traverse notre pays, il serait temps de montrer, par des actes, un peu plus de consistance et de réalité à ce beau mot qui forme la devise de notre République : la Fraternité.

Jean-Michel ROLLOT
Président de la FENVAC

Pierre-Etienne DENIS
29, rue Dubuc
78120 RAMBOUILLET

Monsieur Emmanuel MACRON
Président de la République
55, rue du Faubourg Saint Honoré
75 008 PARIS

Paris, le 4 février 2020

Monsieur le Président de la République,

J'ai l'honneur de vous informer - avec regret et émotion – de ma démission, il y a quelques jours, du poste de président de la Fédération des Victimes d'Attentats et d'Accidents Collectifs (FENVAC) que j'occupais de manière strictement bénévole depuis fin 2007. J'entends ainsi protester contre la marginalisation progressive des associations de victimes que je constate depuis 2017, lors des crises, dans les dispositifs d'accompagnement des victimes et des proches.

En soi, ma démission aurait peu d'importance – nous sommes une petite structure et il n'y a aucun égo lorsque l'on sert bénévolement l'Humain – s'il ne s'agissait pas derrière de la souffrance et de l'accompagnement de femmes, d'hommes et d'enfants meurtris dans leur chair et dans leur âme par des attentats ou des accidents collectifs.

Contrairement à beaucoup de « bonnes âmes ou donneurs de leçons », je sais de quoi je parle ... Plusieurs membres de ma famille ont disparu dans l'incendie du tunnel du Mont-Blanc, ouvrage public gangrené par la gestion aléatoire d'un « fromage de la République ».

La FENVAC, dont j'ai eu l'honneur de conduire le collectif, s'est constituée il y a 26 ans, grâce à plusieurs familles de victimes d'accidents emblématiques des années 1980 qui, déçues par l'absence de réponse globale de l'Etat, se sont levées pour agir. Il s'agissait en particulier de l'accident de la gare de Lyon, de l'incendie d'un bus d'enfants à Beaune, de l'incendie des thermes de Barbotan, ou de l'effondrement de la tribune de Furiani...

A force de combat contre les structures créatrices de risques mais également, trop souvent, contre les pouvoirs publics méfiants et peu innovants, nous avons réussi à pouvoir nous faire entendre devant les tribunaux, et souvent, grâce à la presse et à l'opinion publique, à être reconnus puis associés aux décisions et aux actions sur le terrain pour accompagner les victimes dès les premiers instants suivant l'événement.

Lors des attentats de Charlie Hebdo, de Paris puis de Nice, ou encore ceux du Bardo, nous avons systématiquement été inclus dans les dispositifs publics et nous avons rencontré les victimes dès les premiers jours. Ce fût la même chose pour les accidents collectifs d'ailleurs, et nous avons pris largement

notre part dans l'accompagnement des familles avec pour seul objectif l'accompagnement et l'aide aux victimes par des victimes.

A Nice, le 14 juillet 2017, puis aux Invalides, le 19 septembre 2018 ; vous m'avez dit, droit dans les yeux et mot pour mot « je sais ce que vous faites » et « merci pour ce que vous faites ».

Je constate que l'administration, pour sa part, a une drôle de façon de nous montrer cette confiance ou ces remerciements. Pourquoi remettre en cause ce qui fonctionnait antérieurement ?

En effet, dès les attentats de Barcelone en août 2017 sur lesquels nous avons été immédiatement présents, les premières réticences sur notre action directe auprès des victimes sont apparues et elles ont été confirmées lors d'un soi-disant « retour d'expérience » organisé place Vendôme le 17 octobre 2017.

Depuis cette date, nous avons progressivement vu le développement d'un ensemble d'actions et de comportements publics visant à sortir ou du moins mettre progressivement en retrait les associations de victimes, du suivi initial des personnes frappées et leurs proches. C'est inacceptable et consternant.

La FENVAC l'a constaté notamment à Strasbourg, sur les événements de Paris (attentats du quartier de l'Opéra ou explosion de la rue Trévise), sur le pont Morandi à Gênes. Et qu'on ne me parle pas de procès d'intention... Je dispose des éléments factuels nécessaires pour le démontrer dans n'importe quel cadre.

Nous essayons depuis des mois de faire comprendre à la nouvelle équipe en charge des victimes d'attentats et d'accidents collectifs l'importance pour les victimes et les familles d'échanger très vite avec des personnes qui ont connu les mêmes drames et la même souffrance, et qui ont avancé, travaillé sur elles-mêmes en vue d'une résilience au moins relative.

Jamais un agent public en charge – avec une bonne volonté et une compétence croissante que je salue - ne pourra se mettre à la place d'une victime : il faut avoir vécu l'horreur, l'espoir puis le désespoir, l'attente en tant que famille ou la certitude de mourir en tant que victime, puis la violence de la folie médiatique, des expertises, du procès... le ressentir pour le comprendre.

Ainsi, une mère qui a perdu son enfant à Paris trouvera naturellement les mots pour comprendre et aider la mère qui vient de perdre le sien à Nice.

Une personne qui vient d'être frappée par un attentat trouvera du courage, de l'espérance en voyant une victime d'un attentat plus ancien s'occuper d'elle fraternellement : elle constatera de visu que la résilience est incertaine mais possible... un jour !

Nos associations des accidents de passage à niveau d'Allinges, de Saint-Médard et du déraillement de Brétigny se sont déplacées à Millas pour accompagner efficacement les parents des enfants tués ou blessés à Millas.

Cette solidarité et cette générosité humaine pour accompagner dans la souffrance et vers la résilience est précieuse. C'est la Vie !

Ce qui est regrettable aujourd'hui, c'est que d'une manière de moins en moins subtile, on nous écarte de ce premier contact avec les victimes : difficulté voire impossibilité d'obtenir dans des délais utiles les listes de victimes qui nous étaient systématiquement transmises immédiatement sous les anciennes administrations, convocation ou intégration difficile dans les dispositifs de crise comme les espaces d'Information et d'Accueil, ou les Centres d'Accueil des familles.

Quand comprendra-t-on à nouveau que les pouvoirs publics ont nécessairement besoin, dans tous les domaines, de l'intermédiation, de la compréhension et de l'aide du monde associatif, de la société civile et certainement pas de l'entre-soi ! Il faut croire et encourager les initiatives de la société civile, de ceux qui se lèvent pour agir. Ce n'est hélas plus ce qui se passe.

Quelques conséquences de cette politique :

- Exposition des victimes devant les assureurs – éventuellement sans conseil – avant même d'être informées de leurs droits (accident de passage à niveau de Millas, explosion de la rue Tréville à Paris, ...) avec le stress qui en résulte et la signature sur les marches de la Mairie de conventions d'avocats...
- Absence de transmission ou transmission tardive des listes de victimes, stress pour des victimes qui prennent néanmoins notre contact et ne comprennent pas cette situation (comme les familles de victimes françaises du pont Morandi à Gênes...), avec pour résultat une errance des victimes dans leur recherche d'un interlocuteur engagé, éclairé, et surtout moteur dans la recherche de la vérité (comme en attestent la mère d'une victime décédée dans la rue Erlanger, ou les victimes gravement blessées de l'explosion de la rue Tréville). Cela aboutit à :
 - Bloquer nos initiatives pour favoriser la création d'associations puisque les coordonnées des victimes nous parviennent désormais difficilement ;
 - Priver les victimes de toute solidarité pourtant vectrice de résilience ;
 - Dénier leurs droits par le biais collectif ;
- Absence de réponse sérieuse aux victimes de Lubrizol à Rouen – absence de réponse crédible à notre proposition conjointe avec le collectif des victimes sur la création d'un accord-cadre qui a pourtant donné de bons résultats sous les précédents administrations (Victimes du Costa Concordia ou incendie du bus de Puisseguin...).
 - Sur ce point, nous proposons par ailleurs d'étudier la possibilité de développer un fonds d'indemnisation des victimes d'accidents sériels - alimenté par les sociétés créatrices de risques – concernant aussi bien les établissements SEVESO que les laboratoires pharmaceutiques. Nous savons tous que le risque chimique est réel malgré la réglementation...

Je ne souhaiterais pas, Monsieur le Président, cela me peinerait sincèrement, que l'on constate sous votre quinquennat, une tendance à liquider une certaine humanité au profit de certitudes illusives et technocratiques dans l'accompagnement des victimes. Ce ne serait pas acceptable et ce serait indigne.

COMMUNIQUE DE PRESSE – 2020/001

Je refuserai toujours de voir l'engagement, la fraternité de toutes ces victimes envers les autres remises en question par des équipes technocratiques qui écoutent peu au final, savent qu'elles ne font que passer, pratiquent le corporatisme.

Je reste donc mobilisé pour cette cause, désormais beaucoup plus libre, même si je reste administrateur de la FENVAC, cette Fédération qui depuis 25 années est une vigie pour l'aide et l'accompagnement des victimes dans sa globalité et ne mérite certes pas ce traitement que beaucoup fort heureusement ne comprennent pas.

Je me réserve le droit de communiquer sur ces sujets et sur le présent courrier pour lequel je n'attends pas de réponse particulière.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Président de la République, l'expression de ma très haute et très respectueuse considération.



Pierre-Etienne DENIS